

La notoriété problématique du directeur des Tanneurs

Le talent artistique et le pouvoir de décision justifient-ils des comportements inadmissibles dans les rapports hommes-femmes ? Dans le domaine du théâtre, le cas du directeur des Tanneurs pose question.

ENQUÊTE

Il y a trois semaines, nous publions une enquête sur le sort des comédiennes et metteuses en scène dans un milieu théâtral majoritairement dirigé par des hommes (lire *Le Soir* du 21 octobre). Des artistes féminines prenaient la parole pour dénoncer des propos sexistes et des comportements de domination complètement banalisés. Les sarcasmes de certains directeurs de théâtre qui ont suivi sur les réseaux sociaux démontrent le manque de soutien que ces professionnelles reçoivent de la part du milieu lorsqu'elles osent pointer des situations déplacées. Il est pourtant un exemple, surgi au fil de notre enquête, qui illustre à quel point les abus de pouvoir envers les femmes peuvent être niés et peuvent entraver injustement le parcours professionnel de comédiennes, metteuses en scène et autres opératrices du secteur.

En alignant des faits de harcèlement moral, de communications déplacées, de pressions diverses, tout en étant couverts par son conseil d'administration, les agissements de David Strosberg, directeur du théâtre Les Tanneurs à Bruxelles, soulèvent de nombreuses questions sur l'aveuglement du secteur. En septembre déjà, nous étions alertés par une démarche inusuelle : des comédiennes avertissaient une partie du jury des Prix de la critique qu'elles prévoyaient une manifestation symbolique à l'encontre de David Strosberg si celui-ci, alors nommé pour un de ses spectacles, montait sur scène. Quelques semaines plus tard, lors de notre enquête, de nombreuses sources

nous confirmaient la réputation problématique du directeur des Tanneurs. Beaucoup nous ont signalé que ses débordements étaient « *de notoriété publique* ».

Comment un metteur en scène et directeur d'un théâtre subventionné, qui a accumulé les conflits depuis 2009, a-t-il pu être reconduit dans ses fonctions par un conseil d'administration parfaitement au courant de plusieurs allégations de harcèlement moral (dossiers d'avocat et de police à l'appui) ? Voici le résumé des faits.

1 De l'Insas aux Tanneurs En 2009, David Strosberg est nommé à la tête du Théâtre des Tanneurs. Il fait alors partie d'une génération de metteurs en scène dont le talent est unanimement reconnu et semble avoir toutes les qualités pour le poste. Peu avant sa nomination, le CA est toutefois averti de faits posant question. Alors qu'il était professeur à l'Insas, David Strosberg avait instauré une relation ambiguë faite d'invitations hors cadre scolaire avec une de ses étudiantes, Zoé C. Quand celle-ci veut mettre fin à cette relation, David Strosberg l'inonde d'e-mails et de SMS, menace de détruire sa carrière, entre autres désagréments. Cela va tellement loin que Zoé C finit par contacter la police et avertit la direction de l'école. Le directeur de l'Insas, Laurent Gross, après avoir vérifié les faits et entendu David Strosberg, décidera de ne pas renouveler son contrat, considérant que « *les graves agissements avérés [sont] en totale contradiction avec*

l'éthique et les devoirs d'un enseignant », ainsi qu'il l'écrira plus tard dans une lettre adressée au CA des Tanneurs.

Six mois plus tard, Zoé C, toujours harcelée par David Strosberg, décidera de porter plainte à la police, mais épuisée par toute cette histoire et se sentant très isolée, elle renoncera à poursuivre une action en justice. Elle quittera alors définitivement le monde du théâtre.

2 Avignon En 2012, violemment mise en cause par David Strosberg, une metteuse en scène le met en demeure par voie d'avocat de cesser ses injures et ses menaces. A l'époque directrice du Théâtre des Doms, Isabelle Jans est témoin de ce harcèlement moral et le juge tellement « *violent* » qu'elle interdit à David Strosberg de fréquenter son

théâtre avignonnais pendant le Festival pour éviter qu'il n'y croise la metteuse en scène. Celle-ci, de son côté, prévient l'Administration générale de la Culture à la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais il n'y aura pas de suites.

3 Les Tanneurs Nouvel incident en 2014, mais à l'intérieur des Tanneurs cette fois-ci. David Strosberg met fin à une réunion avec deux de ses collaboratrices en hurlant et en les chassant de son bureau. Bouleversées, Pauline R et Betty L obtiennent chacune un certificat médical d'incapacité de travail. Cet escandale à des mois de comportements ; - un autre témoin, employé à des Tanneurs, qualifiant David de « *Docteur Jekyll et Mister*

auline R affirme même que David Strosberg aurait eu un geste déplacé. Malgré les certificats médicaux, David Strosberg les menacera de lin pour faute grave, voire « de vir la vie », être adressées à l'auditorat du les demandant une médiation ais ceci leur est refusé par David . Une médiatrice hors du CA est mée mais les discussions sont « La médiatrice a eu l'aplomb dire que David Strosberg était is pardonner », se souvient Paulette dernière et Betty L. saisissent vocat et une transaction finalement acceptée, octroyant ployées deux mois de salaire au omages et intérêts en plus de ois d'indemnité pour licenci- de temps après, le CA confir-

onfiance à David Strosberg et le a pour un deuxième mandat, in des membres du CA (Chris-) avait entrepris de décrire les i-dessus (avec les témoignages

écrits de Laurent Gross et Isabelle Jans) et d'alerter sur leur récurrence.

4 Les cas anonymes Si pour les cas ci-dessus, nous avons pu consulter des dépositions à la police, des courriers d'avocats, des témoignages écrits et même des e-mails et des SMS envoyés par David Strosberg, d'autres témoignages indépendants nous sont parvenus pour lesquels nous n'avons pas toujours pu vérifier la correspondance, mais qui se recourent par leurs similitudes. Cinq artistes femmes (qui souhaitent rester anonymes) ont chacune été en relation avec

David Strosberg entre 2010 et 2017. A chaque fois, elles témoignent de messages nocturnes, de comportements ambigus ou de questions sur d'éventuels compagnons qui mettent ces professionnelles mal à l'aise. La plupart du temps, les tentatives de ces dernières pour cesser ce jeu de séduction conduisent David Strosberg à mettre fin aux éventuels projets. « Les possibilités d'exister ne sont pas nombreuses dans ce métier, s'attriste une de nos témoins. Il ne fait rien d'illécite, mais son attitude m'exclut d'un outil public qui devrait pouvoir m'être accessible. » Toutes ces femmes s'interdisent désormais de mettre un pied aux Tanneurs, mais au-delà de ces récits, d'autres artistes rebutées par cette réputation témoignent d'un malaise envers l'institution. ■

CATHERINE MAKEREEL

RÉACTION

Le point de vue de David Strosberg

Confronté aux éléments ci-contre, le metteur en scène et directeur des Tanneurs ne nie pas ses dérapages passés et admet pouvoir comprendre que des femmes se soient senties harcelées par son comportement mais préfère évoquer une certaine « virulence » et des « maladresses » plutôt que du harcèlement.

Lorsqu'il se souvient de l'Insas, David Strosberg évoque une relation qui a mal tourné : « J'ai reçu une lettre de la police pour ne pas contacter cette personne pendant cinq ans. Je devais lui foutre la paix, je ne l'ai pas fait à temps et j'ai reçu un signal, tant de l'Insas que de la police. Comment plus le regretter ? » Concernant le conflit à Avignon, David Strosberg reconnaît s'être mêlé d'une affaire qui ne le regardait pas, d'une manière trop virulente, et le regretter aujourd'hui. Là aussi, il explique avoir coupé tout contact sitôt après avoir reçu une mise en demeure à ce sujet. Quant au conflit avec

deux anciennes employées des Tanneurs, le directeur réfute tout harcèlement et évoque un arrangement financier entre les parties n'impliquant aucune reconnaissance de faute de sa part mais destiné à mettre fin à l'amiable à une demande d'indemnité pour licenciement abusif.

Si l'homme de théâtre regrette de ne pouvoir s'expliquer avec ses détractrices anonymes, il affirme se soigner : « J'ai été reconduit aux Tanneurs à la condition de faire un coaching en gestion de stress. Maintenant, je vois un coach une fois par mois. Je viens de loin dans le caractère mais je suis moins virulent aujourd'hui. » En ce qui concerne les messages déplacés récents, David Strosberg nie leur existence. De manière générale, il affirme ne plus avoir eu de conduites problématiques depuis 2014 et se déclare prêt à rencontrer, en compagnie d'une tierce personne de leur choix si elles le souhaitent, celles qui nourrissent des craintes à son égard, suite à ce qu'il qualifie de malentendus. « Je peux avoir des maladresses et je le regrette, dit-il. Je comprends parfaitement qu'il y ait des choses à travailler encore et je suis prêt à le faire. Mon travail sur moi-même continue. »

C.M.A. ET J.-M.W.

administrateurs « Plutôt une question de ressources humaines que de harcèlement »

Comme on le lira ci-contre, le CA des Tanneurs a nommé et renommé David Strosberg directeur, en connaissant les allégations portées contre lui, notamment grâce à un dossier préparé par un de ses membres (Christian Jade). Pourquoi ?

« Au moment de sa première candidature, David Strosberg avait le profil qui correspondait le mieux à ce que le théâtre attendait : un répertoire contemporain, une ouverture

sur la danse, etc., explique Yvan Mayeur, à l'époque président du CA. A l'époque, j'ai été approché par des responsables de l'Insas qui nous ont dit : "Attention, il y a des éléments de harcèlement contre David Strosberg". Mais l'histoire n'a pas été traitée en justice. Pourquoi, alors que l'Insas n'avait rien tenté en justice, on me demandait à moi de sanctionner des faits passés dans une autre institution ? Le CA était pris en otage mo-

ral. J'avoue ne pas apprécier la démarche. Quant à ce qui s'est passé au sein des Tanneurs, je ne connais pas d'entreprise où il n'y ait pas de conflits. En ce qui concerne ce qui se passe à l'extérieur, ce n'est pas à nous de régler ça. »

« Travailler sur toi »

Par contre, l'ancien président du CA reconnaît qu'après l'incident avec les deux ex-employées, il a demandé à David Strosberg de se faire aider et

de mettre en place des conditions respectueuses de travail.

Un autre ancien membre du CA, Olivier Hespel, confirme que le CA avait été informé des faits concernant l'Insas et Avignon avant de renommer David Strosberg. « Ça a été discuté et ça a été tendu, se souvient aussi David Weytsman, à l'époque vice-président du CA. David Strosberg est quelqu'un avec qui, clairement, au niveau interrelationnel, c'était difficile. C'est toujours compli-

qué dans ces cas de dire ce qui relève du génie capricieux et autoritaire, et ce qui va au-delà. A l'époque, nous avons estimé que ce n'était pas allé au-delà. »

Autre membre du CA, Claudine Lison avoue que les rumeurs venues de l'Insas l'ont d'abord inquiétée, mais avoir ensuite conçu de l'estime pour son travail artistique. « Mais c'est vrai qu'il a des moments de fragilité psychologique. Lors de la prolongation de son contrat, on lui a

donc dit : "Tu as besoin de travailler sur toi, de mieux respecter tes collaborateurs". Et on lui a demandé de travailler cela avec un coach en prévoyant des évaluations régulières par le CA. Depuis, à ma connaissance, il n'y a plus eu de problèmes. Par ailleurs, je dois faire remarquer qu'il est un des directeurs de théâtre qui travaille le plus avec des auteurs et des metteurs en scène femmes. Et, à ma connaissance, cela s'est généralement passé sans problèmes. Il y a

peut-être des moments où il peut faire des rechutes, mais il faut l'aider à faire un travail sur lui-même. »

Actuelle présidente du CA, Rita Glineur explique pour sa part : « Oui, nous avons été informés qu'il y avait eu des problèmes à l'Insas. Cela a été discuté entre David Strosberg, Yvan Mayeur et d'autres membres du CA, et Monsieur Strosberg s'est défendu. Il y a une justice en Belgique et il faut respecter les législations. Depuis, les seules difficul-

tés dont nous avons eu connaissance, au sein des Tanneurs, sont de l'ordre des ressources humaines, et non du harcèlement. Il s'agissait d'un problème entre un directeur et un membre de son équipe. Des difficultés comme tout directeur peut en rencontrer avec ses équipes. S'il y a d'autres témoignages aujourd'hui, je ne peux que vous dire d'orienter ces personnes vers le CA. Et nous verrons bien. » ■

C. Ma. et J.-M.W.